

[Text]

basically rendered powerless. I am hoping the spirit and intent of this exercise will produce some results for all concerned, especially the aboriginal peoples. I would also like to see it demonstrated that the questions will be answered and we will not waste a lot of time on all the rehashing of information we have heard over the last six weeks. I think we have already done that.

I would like to go on to my first question. In the fifth report of the standing committee DIAND informed the committee that as of September 1, 1987 some 633 requests for post-secondary education assistance had been deferred in Ontario, Saskatchewan, and Alberta because of exhaustion of funds. Mr. Minister, can you provide for us the number of students who were deferred during that same period in British Columbia, Manitoba, Quebec, and the Atlantic region?

Mr. Cadieux: For 1987-88? My information for last year is that in all regions except Manitoba there were no deferrals, and in Manitoba, where bands administer the program, they reported 243 deferrals. For the year before my information is that there were 899 deferrals. That was the first year in which the program worked within the budget.

Ms Blondin: It states very clearly in the report for the standing committee that there were 633 requests and they had been deferred in Ontario, Saskatchewan, and Alberta. It comes from this.

Mr. Cadieux: I will certainly have that checked out. I am giving you the information I have. I was not in that committee at that time. I do not know what the data base was at that time. For last year I am informed there were 243 deferrals and the year before there were 899. But I am certainly willing to look further into the situation to clarify the difference, it seems, in the numbers and to make sure we are talking about the same numbers.

Ms Blondin: I would like to continue with my questioning.

It is quite clear we are having a problem with information. I do not think we share common ground on the kind of accurate information that needs to be the basis on which changes are made.

I would like to go on to ask another question about budget. The most serious element of the debate regarding post-secondary education is the lack of concise and accurate information. I would like some clarification on the DIAND budget allocated to post-secondary education for native people.

The Secretary of State released in its annual report that DIAND's budget was \$101.9 million in 1986-87 and \$115 million in 1987-88. In the fifth report of the standing committee DIAND gave budgets of \$98 million for 1986 and 1987 and \$105 million for 1987-88. Will the minister

[Translation]

ait, en principe, perdu tout pouvoir. J'espère que l'esprit, l'attitude qu'on apporte à cet exercice donnera des résultats pour tous les intéressés, et surtout pour les autochtones. J'espère aussi qu'on nous démontrera que les questions recevront réponse et que nous ne perdrons pas beaucoup de temps à resasser l'information que nous entendons depuis six semaines. C'est à mon avis déjà fait.

Je passe donc à ma première question. Selon le cinquième rapport des comités permanents, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a informé le comité qu'au premier septembre 1987, quelque 633 demandes d'aide aux études postsecondaires avaient été reportées en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta parce qu'on n'avait plus de fonds. Monsieur le ministre, pourriez-vous nous donner le nombre d'étudiants dont les études ont été retardées durant la même période en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec et dans la région de l'Atlantique?

M. Cadieux: En 1987-1988? Durant cette année scolaire, selon mes renseignements, il y a des reports d'étude seulement au Manitoba, où le programme est administré par les bandes, et le nombre d'étudiants dont les études ont été retardées est de 243. L'année précédente, toujours d'après mes renseignements, il y a eu 899 reports d'études. C'est la première année où le programme a respecté son budget.

Mme Blondin: Le rapport du Comité permanent dit pourtant clairement qu'il y a eu 633 demandes et que des étudiants ont été mis en attente en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta. Les données viennent de ce document.

M. Cadieux: Je vais sûrement les faire vérifier. Je vous donne les renseignements dont je dispose. Je ne siégeais pas à ce comité à ce moment. Je ne sais pas de quelle base de données on se servait alors. On me dit que l'an dernier, il y a eu 243 candidats dont les études ont été reportées et, l'année précédente, il y en a eu 899. Mais je suis certainement disposé à étudier la situation plus à fond pour voir d'où vient la différence dans les chiffres et m'assurer que nous parlons bien des mêmes nombres.

Mme Blondin: J'aimerais poursuivre mes questions.

De toute évidence, nous avons un problème d'information. Je ne crois pas que nous soyons d'accord quant au genre d'information qui doit être à la base des changements à apporter.

J'ai une autre question au sujet du budget. L'élément le plus grave du débat entourant l'éducation postsecondaire est l'absence d'information concise et exacte. J'aimerais que vous me donniez des précisions sur le budget que le ministère réserve à l'éducation postsecondaire des autochtones.

Le Secrétariat d'État a indiqué dans son rapport annuel que le budget du ministère des Affaires indiennes était de 101,9 millions de dollars en 1986-1987 et de 115 millions en 1987-1988. Dans le cinquième rapport du Comité permanent, ce ministère cite des budgets de 98 millions de